



A Paris, le 24 mars 2020

A l'attention de :  
Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris  
Mme Véronique Levieux, Elue chargée de Personnels  
Mme Aurélie Robineau-Israël, Secrétaire Générale ville de Paris  
Mme Frédérique Lancestremere, Directrice RH

Mesdames,

La situation à laquelle notre pays est confronté est d'une extrême gravité pour l'ensemble de nos concitoyen-ne-s. Depuis le 16 mars dernier, le confinement est de rigueur afin d'endiguer la propagation du Covid-19 mais les besoins essentiels de la population doivent être assurés. N'est-ce pas là l'essence même de nos Services Publics ?

Vous n'ignorez pas l'attachement que notre organisation syndicale CGT leur porte et c'est bien pour cette raison que nous nous sommes exprimés, en ce sens, lors de la réunion du 13 mars 2020, sans omettre d'intervenir sur l'indispensable protection due à tous les agents qui seront concernés.

Si la Maire de Paris a pris un certain nombre de mesures afin de permettre, à la fois, la continuité des missions essentielles et la protection des agents, il n'en demeure pas moins que dans plusieurs services des manquements ou des directives pour des missions non essentielles semblent perdurer.

Il est à noter que si la grande majorité des signalements remontés en central ont été pris en compte et transmis aux directions concernées, il semblerait que beaucoup trop d'agents mobilisés semblent ne pas encore être correctement équipés des protections en vigueur. Vous comprendrez que ces manquements puissent entraîner angoisse et stress, cela ne peut que nuire davantage à la santé de chacun-e.

Il nous apparaît, dans la situation actuelle, que le respect des principes majeurs de précautions pour tous les agents mobilisés est inéluctable. Le contraire serait totalement inacceptable et irrespectueux pour toutes celles et ceux qui, face à cette crise, œuvrent au contact des usagers pour assurer la continuité du service public.

Si le CHSCT Central se réunit, à nouveau ce jour, dans un format inhabituel au regard de la situation, nous considérons cependant compte tenu de la prolongation annoncée du confinement et des restrictions en vigueur que cela ne peut suffire.

En conséquence, le Comité des Syndicats CGT VP vous demande la mise en place de "**points hebdomadaires de CHSCT de Direction et/ou spéciaux**" afin de permettre une évaluation régulière des situations au plus près des agents mobilisés. Cette sinistre période devrait permettre, à tous, de mesurer pour l'avenir l'indispensable maintien des CHSCT!

D'autre part, nous affirmons que l'urgence est bien de protéger la population et tous les agents mobilisés et non de déréglementer le travail ! Nous affirmons également que cette période illustre la nécessité impérieuse de services publics ayant les moyens de faire face à toutes les situations, y compris de crise. Les politiques d'austérité qui ont dégradé les services publics portent une lourde responsabilité dans les difficultés matérielles que rencontrent les agents pour remplir leurs missions notamment dans les services de santé.

Mais, nous aurons l'occasion de nous manifester ultérieurement, par tous les moyens, tant au niveau national que municipal.

Enfin nous ne pouvons que saluer l'engagement de tous les agents, qu'ils soient volontaires ou non, dont ils font preuve et leur assurons toute notre détermination à défendre l'intérêt de chacun-e et ceux du Service Public.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Comité des Syndicats CGT ville de Paris.  
La Coordinatrice  
Maria Da Costa Pereira